

CONSEIL D'ECOLE - Compte rendu
Le 12/11/2021

Ecole Élémentaire
8, Route de Chevrier
74800 Cornier
Tél. : 04 50 25 55 18
Mail : ce.0741748y@ac-grenoble.fr

Personnes convoquées :

Ecole Primaire : Le directeur, M. Fabien.

Les enseignants : Mme Fabien, Mme Levet, Mme Cerna Ripert,
Mme Lardeau, M. Maillard.

Mairie : M. Roux Michel (M. le Maire), Mme Desternes Annick et Mme Babitch Véronique.

DDEN : M. Merlin Denis.

IEN : M. Durieux Olivier.

Parents représentants : Mme LEFEUVRE Céline, Mme SARRAZIN Karine,
Mme BRUNET Steffie, Mme JULIEN Laetitia.

Personnes excusées : M. Durieux Olivier, Mme Babitch Véronique

1) Effectifs des classes 2021/2022 : 99 élèves (année précédente : 97)

CP : 21

CE1/CE2 : 25 (18 CE1 + 7 CE2)

CE2/CM1 : 26 (14 CE2 + 12 CM1)

CM1/CM2 : 27 (7 CM1 + 20 CM2)

Aux nouveaux 21 arrivants CP, il faut ajouter 9 nouveaux élèves dans d'autres niveaux :
3 en CE1 et 1 en CE2 et 5 en CM2.

- Effectifs enseignants : En CE2/CM1, Mme Lardeau complétera le service de Mme Cerna jusqu'au mois de mars 2022 (retour de Mme Lucas). Mme Levet Elisabeth (complément de direction le lundi).

2) Règlement intérieur :

Envoi préalable par courriel des deux versions du règlement intérieur à toutes les personnes convoquées. Lecture de la version courte et mise au vote des deux versions. Cette année, modification des jours d'APC : lundi, mardi, jeudi. Règlement voté à l'unanimité.

3) Organisation de l'Aide Pédagogique Complémentaire : Sur le temps méridien de 12h50 à 13h35, 3 jours par semaine (le lundi étant assuré par Mme Levet).

Au cours de la première période, 12 élèves ont bénéficié de cette aide essentiellement en copie/écriture, en lecture et en maths (numération, sens opératoire, calcul mental).

Mme FABIEN a testé tous les élèves de CP et les CE1 ont été testés en fluence dans le cadre des évaluations nationales en lecture. En CP, trois élèves semblent en difficulté pour entrer dans la lecture. En CE1, en fluence, il apparaît que quatre élèves sont en difficulté moyenne en lecture et un en difficulté sévère en début d'année.

Mme Lambert (enseignante RASED) devrait intervenir à la demande des enseignants en deuxième période ou plus tard dans l'année scolaire pour prendre en charge les élèves signalés.

Depuis le retour des vacances de Toussaint, l'atelier Chorale sur le temps d'APC a été reconduit. Ce sont 41 élèves qui y participent en 2 groupes: le mardi (20) ou le jeudi (21).

4) Parcours de l'élève : (Ce parcours est conditionné cette année par l'évolution de la situation sanitaire.)

* Parcours artistique et culturel :

- Cycle école et cinéma :

30/11 (cycle 3) « *La tortue rouge* » / 3/12 (cycle 2) « *Le chant de la mer* ».

- Visite de l'expo « Instants sauvages » : vendredi 26/11.

- Projet spectacle de danse avec Mme Bouhjar Julia. Collaboration de la chorale à l'étude. Projet envisagé au printemps 2022.

* Parcours d'éducation à la santé :

- Intervention de moniteurs de la Croix Rouge. Relance de cette action rééditée chaque année pour que les élèves qui partent au collège aient suivi 2 jours et demi de formation APS. Les CM2 quittent l'école avec un certificat de formation personnalisé et 1 livret spécifique (jeux et rappels des notions travaillé à partir du CM1).

- Intervention souhaitée auprès des CM2 de Mme Perret, infirmière scolaire du collège des Allobroges sur les thématiques liées à la puberté.

* Parcours citoyen :

- SIDEFAGE :19/10 : CP sur la thématique du tri des déchets et CE1/CE2 le recyclage.

22/10 : CE2/CM1 : sur la thématique du compostage.

9/11 reporté au 25/11 - CM1/CM2 sur la thématique de la consommation et de ses conséquences, demande de visite du C.I.E.L. (dates non communiquées).

- Relance des démarches E3D (Ecole engagée dans des démarches de développement durable) : L'école est labellisée au 1er niveau. Implication de l'élève dans toutes les démarches éco-citoyennes passées et projections vers de nouvelles actions.

- Préparation et invitation à participer à la commémoration de l'armistice du 11 novembre. Dans le cadre du projet d'école, les enfants ont appris 3 chants commémoratifs et les élèves de cycle 3 ont lu des textes de « poilus corniérandis ».

* Parcours éducatif et sportif :

- Course USEP vendredi 12/11 après-midi dans l'enceinte de l'école.

- Cycle « ski de fond » (cycle 3) : 4 jours prévus pour les 2 classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 les jeudi 17, vendredi 18, lundi 21 et mardi 22 mars 2022.

- Randonnée raquettes (cycle 2) classes de CP et CE1/CE2 : Dates prévues - mardi 8 février , report prévu au vendredi 11 février.

- Cycle roller (CP-CE1-CE2) : apprendre le roller, différents ateliers, matchs de hockey en fin de cycle. Ce cycle prépare au ski de fond en cycle 3 (pas de patineur, autonomie...).

- Projet vélo : Obtention obligatoire du SRAV depuis la rentrée (Savoir Rouler A Vélo)

Au sein de l'école : manier le vélo, apprendre la mécanique du vélo et les panneaux de circulation. Hors de l'école : sorties nature dans et autour de Cornier avec un encadrement renforcé (vendredis après-midi).

Ce cycle se termine par une grande sortie dans un environnement éloigné.

- Cycle piscine : Cycle sur 3 ans du CP au CE2. Test en fin de CE2 en vue de l'obtention du « Savoir nager ». Si le test n'est pas validé en fin de CE2, l'élève le repasse en CM1, voire CM2.

**Pour les nageurs débutants, nous recommandons
une pratique aquatique en dehors du temps de classe.**

- Randonnée de fin d'année : Dates prévues - mardi 28 juin 2022, report prévu au vendredi 1er juillet.

5) Projet d'école : 7 axes

a) Développer la liaison interdisciplinaire.

b) Développer un parcours citoyen.

c) Développer un parcours de citoyen écoresponsable.

d) Développer un parcours éducatif de santé de l'élève sur l'école .

e) Développer le « Savoir nager », le SRAV.

f) Améliorer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers par une réponse adaptée.

g) Développer la communication numérique.

6) Point sécurité à l'école :

Il y a 3 familles d'exercices obligatoires :

Incendie (2 par an) / Risques majeurs (1 dans l'année) / Intrusion attentat (1 dans l'année)

- Un exercice incendie a été mené le 20/09/2021.

- En cours d'année, un autre exercice incendie et un exercice de mise en sureté Intrusion-attentat seront réalisés.

7) Mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire :

Cette mise en œuvre est commandée par le nouveau protocole sanitaire réactualisé fin août 2021. Les mesures barrières sont toujours d'actualité et renforcées.

Nouveauté : 4 Niveaux de prévention + limitation du brassage des élèves + port du masque est obligatoire pour les enfants de 6 ans et plus.

A l'école sur le temps scolaire et périscolaire, les espaces et la cour de récréation est zonée de sorte que les élèves de cycle 2 et 3 ne se mélangent pas.

Rappel du protocole pour un « cas contact » :

Si un enfant est cas contact direct (parent, personne diagnostiquée positive au test COVID), l'enfant doit rester 7 jours à la maison en respectant scrupuleusement les gestes barrières durant cette période.

A l'issue, après être testé négatif au COVID, il peut revenir à l'école. S'il est positif, la période est rallongée de 7 jours après à la date du test.

L'enseignant envoie le travail en distanciel pendant toute cette période.

- Si un enseignant est « cas contact direct » (dans la cellule privée avec une personne diagnostiquée positive au test COVID), l'enseignant et sa classe « basculent » automatiquement en travail à distance ce pour une durée de 7 jours avant le test, puis le temps nécessaire jusqu'à l'obtention du résultat du test. Si ce dernier est négatif, l'enseignant revient à l'école et reprend ses élèves en présentiel. Si le test est positif, la période de quarantaine s'allonge encore de 7 jours et en fonction de l'état de santé de l'enseignant, le télétravail continue avec sa classe. Dans le cas où sa santé se dégrade, le travail à distance peut être interrompu. Les élèves reprennent la classe en présentiel au retour de leur enseignant.

DANS TOUS LES CAS DE FIGURES, DURANT TOUTE LA PERIODE DE CRISE SANITAIRE, LES PARENTS DOIVENT ETRE TRES VIGILANTS, PRENDRE CHAQUE MATIN LA TEMPERATURE DE LEUR ENFANT ET CONSULTER QUOTIDIENNEMENT LEUR BOITE MAIL.

8) Vigilance Urgence Attentat :

La « zone tampon » (barrières devant l'école) a été levée jeudi 2 septembre.

9) Questions des parents : Pas de questions.

10) Intervention de Monsieur le maire.

Remerciements envers l'équipe enseignante. Remerciements pour le 11 novembre avec la présence en nombre des enfants et de leurs familles.

Rappel du nouveau cadre périscolaire fait avec un courrier.

11) Remerciements :

Parents élus, M. le maire et son équipe de plus en plus disponible avec qui nous tissons des liens efficaces (ex: entretien régulier et lien direct avec les deux agents municipaux, réactualisation du réseau informatique de l'école...).

Remerciements aux associations : Cantine, Sou des écoles, Un peu plus pour Cornier, Instants Sauvages.

Clôture de séance à 19h50.

Secrétaire de séance M. Maillard.